

FRONTON Ma ville

Janvier 2019

Magazine d'informations municipales - N° 19

Noël des Petits Frontonnais

Le 15 décembre 2018, à l'Espace Gérard Philippe



La joie des fêtes pour les petits et pour les grands !



Édito

Chères Frontonnaises, chers Frontonnais,

Une année s'est terminée. Rendons donc à 2018 ce qui lui est dû : ce fut une excellente année pour notre AOP. Malgré les pluies de juin dernier, nos viticulteurs ont bénéficié d'une récolte qui marie la quantité à la qualité de ces raisins qui portent si loin le nom de notre commune et de son terroir. Une bonne raison de regarder l'avenir avec optimisme !

Une nouvelle année commence. En ce début de 2019, l'heure est aux projets et aux bilans raisonnés. Ils se mesurent à l'aune de l'objectif qui est toujours le nôtre, ici à Fronton : **préserver, voire accroître la qualité de vie dans notre petite ville à la campagne**, à l'heure de transformations profondes où le réchauffement climatique et le climat social échauffé se font souvent écho. C'est ma conviction profonde, partagée par mon équipe municipale, qu'**aujourd'hui la qualité de la vie se décline avant tout comme accès égal et élargi aux services publics**. C'est un défi que Fronton n'a cessé de relever depuis son essor démographique des années 1990 ; c'est un engagement que nous avons toujours ambitionné de tenir, et ce avec les seuls outils de la dépense maîtrisée et de l'endettement responsable afin de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur nos épaules.

Les services de notre collectivité s'adressent à tous et chacun doit pouvoir y accéder, quels que soient son âge, sa formation ou son niveau de mobilité. Ceci est vrai pour l'accès aux équipements municipaux, comme pour les démarches administratives. Pour que nos équipements puissent accueillir tout le monde, nous avons adopté un **plan d'accessibilité très ambitieux** (près d'un million d'euros) qui, arrivé déjà à sa quatrième année, élève à **80% le taux d'accessibilité des bâtiments municipaux recevant du public**. De même, les services publics doivent rester à la portée de tous, même en se dématérialisant. La transformation numérique de notre administration ne doit surtout pas ajouter aux fractures existantes d'autres formes plus insidieuses d'exclusion. C'est pourquoi, **dès cette année, un jeune et très sympathique « agent numérique », Thibault, rejoint notre personnel pour vous accompagner dans toutes les procédures dématérialisées vous concernant**.

Une bonne qualité de vie exige de belles écoles pour

nos enfants. Comme vous le savez, l'école « **Joséphine Garigues** » **déménagera dans de nouveaux locaux avec un nouvel espace pour son ALSH**. Ce chantier de longue haleine dont il ne faut pas sous-estimer les détails de procédure et les aspects techniques s'est ouvert fin 2018, par le choix du programmiste. Le premier pas est fait, il nous faut maintenant garder le cap et maintenir le rythme de marche.

Une bonne qualité de vie veut dire aussi des liens forts qui se tissent sans cesse entre les Frontonnais, anciens et nouveaux, dans les espaces associatifs et les lieux publics. Notre ville est déjà très bien placée dans sa catégorie du point de vue du taux d'équipements sportifs et culturels. Pour nous y maintenir, nous devons investir constamment dans l'entretien du patrimoine existant. Aussi, en ce début d'année, **le Bois de Capdeville sera réaménagé**, avec de nouvelles allées et une aire de détente, pour offrir aux Frontonnais l'occasion d'une promenade agréable au cœur de la ville. Au-delà, nous devons aussi nous projeter à l'échelle du Fronton de demain et développer de nouveaux équipements. C'est pourquoi **les Prés de Matabiau accueilleront en 2019 trois nouveaux terrains**.

Aujourd'hui, une bonne qualité de vie implique encore **un espace public toujours plus sûr**. En 2018, nous avons lancé le **programme « Participation citoyenne »**, qui repose sur un partenariat étroit entre la Gendarmerie, la Police municipale et vous, les Frontonnais. Nous avons obtenu l'autorisation préfectorale le 3 décembre dernier pour la mise en place de la **vidéo-protection** dont vous pourrez voir les résultats concrets dès cette année. Nous investissons aussi pour que la Communauté des brigades de la Gendarmerie nationale soit logée dans des locaux à la mesure de l'importance de sa mission accomplie tant au service de notre commune que du territoire dont Fronton est le centre.

Une bonne qualité de vie implique enfin **un dialogue constant entre nous, la Municipalité, et vous, les Frontonnais, qui en êtes les bénéficiaires**. C'est pourquoi notre travail est toujours partagé, rythmé par des **réunions d'information, de dialogue et d'échange**, tant sur les projets que nous ouvrons, que sur les chantiers que nous achevons. **Venez donc dire votre mot, venez nous faire part de vos idées, car nous sommes toujours à votre écoute !**

Chère Frontonnaises, chère Frontonnais, vous n'hésitez pas à dire, de vive voix ou sur les réseaux sociaux, **l'appréciation que vous portez sur le travail de nos services** : état-civil, services « Enfance », Médiathèque, Ludothèque et cinéma, CCAS, services techniques, urbanisme. Sachez que pour nos employés comme pour mon équipe municipale, **vos satisfaction est notre meilleure récompense**. C'est pourquoi je tiens à vous remercier et, au nom de tous, à vous souhaiter une année 2019 pleine de bonheur et de réussites !

Hugo Cavagnac
Maire de Fronton
Vice-président de la
Communauté de communes
du Frontonnais

Fronton, notre ville

Magazine d'informations municipales

Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

Directeur de la publication

Hugo Cavagnac

Responsables de la publication

Alexandra Eymeri-Douzans, Guy Cazorla

Photos et traitement d'images

Guy Cazorla, Angélique Caliman

Impression

Vizion Publicité





Sommaire

Nos temps forts	4-5
Informations municipales	6-12
Merci, Monsieur le Maire, Chapeau Président, Adishatz Tisso ! • Un beau centre-ville pour Fronton ville-centre • La proximité : notre solution pour combattre la fracture numérique • Nos réunions de quartier • Pour une formation diversifiée et adaptée à nos besoins	
Développement durable	13
Les droits et les devoirs des propriétaires d'un cours d'eau	
Vie culturelle	14-15
Fronton, toujours au rendez-vous des arts • Le Festival « Jeunes Talents & Création » • Le Festival de Littérature de Jeunesse fête ses dix ans • Les nouveautés de la Médiathèque	
Enfance	16-18
Les enfants des ALAE de Fronton ont célébré le Centenaire de l'Armistice • Noël des Petits Frontonnais	
Intergénérationnel	19
La Mobilité : à chaque âge, les bons gestes • « Mémoires gourmandes »	
Vie associative	20-21
Nos associations vont au Marché • Nos champions	
Vie économique	22
Bienvenue à nos nouvelles entreprises • « J'achète à Fronton ! »	
Intercommunalité	23
Nos platanes : de bons et vieux amis • Merci pour la musique !	
Notre patrimoine	25-26
L'Orgue de l'église de Fronton, reconnu monument historique • Quand « La Négrette » se met au Jazz Manouche	
Expressions politiques	27
Agenda des manifestations	28





**Tous les Frontonnais, petits et grands,
ont célébré le
Centenaire de l'Armistice du
18 novembre 1918**





D'UN ARMISTICE



Le claxon de la paix a retenti une nouvelle fois pour honorer nos morts !



Infos municipales

MERCI, MONSIEUR LE MAIRE, CHAPEAU PRESIDENT, ADISHATZ TISSO !

C'est l'émotion, c'est le respect, c'est l'amitié qui nous rassemble autour de **Jean Tissonnières**. Des images nous viennent à l'esprit : le regard de l'homme de cœur, de courage, de passions, l'ancien du lycée Berthelot ouvert au monde, curieux d'histoire et assoiffé de connaissances, le port altier du leader, du Président de club, l'autorité humaine et non l'autorité hautaine de Monsieur le Maire, et bien sûr, le patriarche de cette famille du Colombier où il est né le 3 août 1923 et où il s'est éteint.

Une vie frontonnaise ! Antoinette et Hyppolyte, ses parents, l'ont façonné pour devenir l'Homme que Renée a épousé, que Patricia, Patrick, Jean Paul, leurs enfants et petits-enfants ont admiré sa vie durant. Un homme heureux aux côtés de Renée qui a toujours été le copilote du Colombier, voire souvent le pilote quand il était à la Mairie ou au bord d'un stade. **La vie de Jean fut si riche qu'elle serait un très beau roman.**

Les premières pages évoqueraient sa passion du sport qui lui donna cette capacité à s'engager, à s'élancer, à se dépasser. **Depuis 1942 et pendant 75 ans**, il sera fidèle à ses couleurs, à cette autre famille qu'il aura toujours su fédérer, à son club qu'il a su faire évoluer avec vision pour que d'une notoriété locale, il acquiert une reconnaissance nationale. Il voulait les meilleurs athlètes pour Fronton et il les a eus. Il était connu et respecté de tous dans ce monde du dépassement : Chevalier du mérite sportif, Médaille d'or de la jeunesse et des sports, Chevalier de l'ordre des Palmes académiques.

En 1963, le journal l'Equipe écrivait sous la plume de Gaston Meyer : **« Multipliez par cent le nombre de Tissonnières... et le problème du sport français sera résolu »**. Quel hommage !

Cette passion qui l'a conduit dans tous les stades jusqu'à Munich, puis Tokyo avec dans ses bagages quelques bouteilles de Négrette en guise de carte de visite. Vous le savez, c'est ainsi qu'il a mis les vins de Fronton à la table des délégations olympiques à Munich, Montréal, Moscou et Los Angeles notamment. Un pari insensé : **il savait que c'était impossible alors il l'a fait.**

Pour Jean, Fronton est un tout, le sport, le vin, la commune. De la présidence de la Cave, de la « Copé » comme on disait, à la présidence du Syndicat d'appellation, **il était le premier ambassadeur de notre vignoble, de nos vins.** Les seules infidélités à la Négrette étaient pour les fines bulles du Champagne Gosset, son favori.



Bien sûr, je ne pourrai pas refermer l'ouvrage sans évoquer un chapitre de trente ans. La scène aura débuté dans les vignes, quand André Rey, Député-Maire de Fronton dans les années 1960, était allé le chercher au coin de la vigne du Picat, en plein hiver, alors que Jean taillait avec Hyppolyte. Il accepte de servir Fronton, les ciseaux dans une main et le sarment dans l'autre.

Infos municipales

Les Frontonnais voient en lui un homme d'avenir. Aux élections de 1965, contre toute attente, il devance le maire sortant de 6 voix. Il porte une autre vision de Fronton, et **le 14 mars 1971, les Frontonnais l'élisent au 1^{er} tour**. Il sera également élu conseiller général deux ans après.

Il passera la main après **30 ans de ferveur partagée** : comme dans les stades, entouré de fidèles que je ne peux pas tous nommer mais qui se reconnaîtront, unis autour de lui, il se donnait tout entier pour son village, écoutant et respectant ses adversaires comme ses alliés, écoutant les femmes et les hommes de son village dans un dialogue simple et chaleureux.

Un chapitre du roman racontera **tout ce qu'il a réalisé pour Fronton**. Il a transformé le visage de sa ville après avoir construit une caserne des pompiers, une caserne de gendarmerie, la crèche, l'espace Gérard Philipe, rénové notre superbe église et cette salle de sport, son œuvre, qui porte son nom depuis le 24 juin 2017. Avoir été à l'origine de la construction du lycée sera sans nul doute sa plus grande fierté. Je voudrais encore pouvoir passer le saluer pour entendre son impatience : « Alors cette section BTS au lycée, tu as fait la demande, elle ouvre quand ? »

Son engagement n'aura jamais faibli, il y a encore quelques semaines encore, comme tous les lundis, le premier appel téléphonique qu'Evelyne Peyranne recevait, c'était Jean qui lui demandait les résultats d'athlétisme du week-end qu'elle lisait sur internet. **Son engagement aura été exemplaire**. Tous les élus, les responsables d'associations le mesurent pleinement.

Renée, Patricia, Patrick, Jean-Paul, Ingrid, Victor, Pauline, Baptiste, Etienne, Simon et vos enfants, nous sommes tous peinés du départ de Jean. Il y a des personnes qui marquent les lieux et les époques, des meneurs d'hommes et des bâtisseurs d'avenir qui laissent une empreinte. **Il a été une force qui a tracé un très beau sillon pour votre famille et pour Fronton**. Ce sillon est un guide pour vous et un exemple pour tous.

Maintenant, je me tourne vers vous Tisso, vous me permettez cette familiarité, elle n'est que respect et affection. Victor Hugo disait du souvenir que c'était la présence invisible. Alors, **Tisso, votre présence sera partout** : Vous vous réjouirez du parcours des petits Tissonnières, vous surveillerez à Matabiau le mouvement du corps au lancer du marteau, du bon pied d'appui pour le saut, vous observerez grandir votre Fronton. Et alors, c'est votre sourire qui brillera dans la mémoire de tous.

Au nom de tous les élus, au nom de tous les agents municipaux, au nom du monde sportif au nom de tous les Frontonnais,

**Merci Monsieur le Maire,
Chapeau Président,
Adishatz Tisso !**



Jean Tissonnières
(1923 – 2018)

En **1942**, Jean Tissonnières crée le club d'athlétisme de Fronton, dont il devient le président en **1950**. Il devient entraîneur et membre du Comité Directeur de la Ligue d'Athlétisme.

En **1951** et à nouveau en **1956** il reçoit les Lettres de Félicitation de la Fédération.

En **1960**, il est fait Chevalier du Mérite Sportif.

En **1971**, Jean Tissonnières est élu maire de Fronton. Il reçoit la Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

En **1972**, invité aux Jeux Olympiques de Munich : le vin de Fronton est le vin de la délégation française.

En **1975**, il devient Président de la Cave Coopérative de Fronton et du Syndicat de l'Appellation (1975-1981, 1987-1990).

En **1973**, il est élu Conseiller Général.

En **1974**, le club d'athlétisme de Fronton devient champion de France de promotion.

En **1980**, il est fait Chevalier de l'ordre des palmes Académiques.

En **2001**, Jean Tissonnières prend sa retraite de la Mairie de Fronton.

* Eloge funèbre prononcée par M. Hugo Cavagnac, le Maire de Fronton, aux obsèques de Jean Tissonnières Fronton, le 14 novembre 2018

Infos municipales

Un beau centre-ville



« On ne peut plus penser aujourd'hui l'aménagement et le développement de notre **centre-bourg**, sans réfléchir en même temps au rôle de **bourg-centre** que remplit Fronton dans son territoire. Nous devons constamment penser à l'échelle de notre bassin de vie, de notre territoire intercommunal, de l'aire du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Nord Toulousain... Les enjeux de **circulation**, de **commercialité**, d'**accès aux services publics**, même les enjeux de **logement**, ne sont plus uniquement locaux.

Fronton, notre ville, nous l'avons en partage, mais nous la partageons aussi avec tous ceux qui la traversent et surtout avec ceux qui y viennent faire

leurs courses, amener leurs enfants à l'école, au collège et au lycée, consulter un médecin, voir un film, écouter un concert, payer leurs impôts... » a expliqué M. **Hugo Cavagnac**, le Maire de Fronton, en ouverture à la **réunion d'information consacrée au centre-ville de Fronton ville centre**, organisée le 11 décembre 2018 au Château de Capdeville.

« Nos objectifs aujourd'hui sont donc de construire, de concert avec tous les acteurs, habitants, acteurs économiques, associations, une **vision organisée de développement du bourg-centre** qui répond au triple enjeu de la **consolidation de la centralité de Fronton**, d'un **développement des services**

FRONTON

Bourg-centre
Commerces & Services
Logement **Circulation**
Mobilité **Travail**
Espace de vie **Centralité**
Loisir **Centre-bourg**

Présentation-débat sur les enjeux et les perspectives en matière de logement, mobilité et commercialité de la ville sur la base des diagnostics des cabinets d'études SOLIHA31, ITER et AID.



Réunion d'information
11 décembre 2018, 20h, Château de Capdeville



Réunion du Comité de pilotage de l'opération «Dynamisation du centre-bourg de Fronton ville-centre», 28 novembre 2018, Salle du Préau des Chevaliers de Malte.

Infos municipales

pour Fronton ville-centre

en phase avec les besoins nouveaux d'une population agrandie (9 000 habitants en 2030) et de la **sauvegarde de la dimension « rurale »** de notre petite ville à la campagne qui participe à la qualité de vie frontonnaise. Au cœur du Frontonnais et dans l'espace élargi haut-tarn-et-garonnais qui est le nôtre, l'enjeu majeur

est maintenant celui d'établir des **relations durables de réciprocité avec les territoires avoisnants** (31 & 82) et plus particulièrement avec la **Métropole Toulousaine** et l'**Agglomération Montalbanaise** sur les dossiers sensibles de la mobilité, de l'accès aux services, de l'économie et de la culture », a détaillé M. le Maire.

Constat unanime : davantage d'**atouts** et d'**opportunités**, que de **faiblesses** et **menaces**

A l'invitation de la Municipalité, les trois cabinets d'études missionnés pour faire le diagnostic en matière de **logement** (SOLiHA31), **commerces et services** (AID) et **circulation** (ITER) à Fronton, sont venus présenter leurs principales conclusions aux

Frontonnais et répondre aux questions formulées en grand nombre. Une étape obligatoire, d'échange et dialogue avisé, avant de passer à la phase de préconisations.

Démographie dynamique et image positive d'un **territoire attractif pour les familles** (L-C&S-C)

2^e ville en forte croissance du Nord Toulousain (hors Toulouse Métropole) (L-C&S-C)

Fort taux d'équipement sportif et culturel (L-C&S-C)

Economie locale diversifiée, complémentarité des zones commerciales limitant l'évasion ; Immobilier commercial adéquat ; **0% vacance commerciale** ; attachement à l'**achat local** (C&S)

Très faible taux de vacance ; opérations de rénovations de qualité en cours ; disponibilité des outils d'aide à la rénovation du parc des logements (L)

Zones Est et Ouest épargnées par les véhicules en transit ; perméabilité Nord-Sud profitant à l'attractivité du centre-ville ; **équilibre entre le transit et les entrées-sorties de véhicules** ; importante **réserves de stationnement** (C)

Atouts

Rénovations partielles, certaines façades dégradées ; offre importante de grands logements (T4/T5), moins adaptée à la tendance à la décohabitation. (L)

Décalage entre les horaires d'ouverture des commerces et la disponibilité des actifs navetteurs ; évasion commerciale non-alimentaire (C&S)

Certains circuits difficiles et surchargés en heure de pointe ; un giratoire sous-dimensionné ; certaines zones bleues peu ou mal utilisées (C)

Faiblesses

Diversifier l'offre de logement ; enclencher une dynamique de rénovation globale (L)

Ouverture de la **Halle gourmande**, marche de producteurs du dimanche ; projet d'échangeur autoroutier (étape étude de faisabilité) (C&S)

Meilleur usage des limitations de vitesse et des sens uniques sur certains tronçons ; repenser certains espaces de stationnement ; un meilleur maillage des quartiers (C)

Opportunités

Offre en logement moins adaptée aux personnes âgées et aux petits ménages (L)

Risque d'évasion vers d'autres aires commerciales et formes de commerce (C&S)

Menaces

Augmentation des flux (C)

L = logement • C&S = commerces & services • C = circulation

Infos municipales

L'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales. Les jeunes de 18 ans ayant fait les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales.

Toute personne de nationalité française, ayant au moins 18 ans la veille du jour de l'élection et jouissant de ces droits civils et politiques peut demander l'inscription sur les listes électorales.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

Vous pouvez vous inscrire :

- ▶ à la mairie de votre domicile ou,
- ▶ à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujéti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ou,
- ▶ à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ou,
- ▶ à la mairie de la commune où vous êtes assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ou,
- ▶ à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

OÙ PUIS-JE M'INSCRIRE ?

QUELS DOCUMENTS DOIS-JE FOURNIR ?

Pour vous inscrire, vous devez fournir les documents suivants :

- ▶ **Justificatif d'identité** : CNI ou passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- ▶ **Justificatif de domicile** à votre nom et mentionnant l'adresse
 - Facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe (sauf téléphone mobile) de moins de 3 mois
 - Attestation d'assurance habitation
 - Avis d'imposition ou certificat de non-imposition
 - Titre de propriété
 - Quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois

- Bulletin de salaire ou titre de pension de moins de 3 mois
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères la plus récente

Pour les personnes en maison de retraite, attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement.

▶ **Formulaire cerfa n°12469*01** (disponible en mairie)

ATTENTION : Un **jeune de moins de 26 ans** peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune dans laquelle son père habite depuis au moins 6 mois, ou dans laquelle sa mère habite depuis au moins 6 mois. Il faut fournir :

- ▶ un document de moins de 3 mois attestant du domicile du parent dans la commune,
- ▶ et un document attestant du lien de filiation (copie du livret de famille, acte de naissance avec indication de la filiation, ...).

QUAND PUIS-JE M'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire toute l'année.

ATTENTION : Pour pouvoir voter pour les **élections européennes du 26 mai 2019**, il faut demander l'inscription sur les listes électorales avant le **31 mars 2019**.

LE REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

La loi du 1^{er} août 2016 a mis en place le **répertoire électoral unique (REU)** qui permet la mise à jour en continu des listes électorales, à l'initiative des communes qui procèdent aux inscriptions et radiations des électeurs, ou de l'Insee sur la base des informations transmises par différentes administrations. Le REU est géré par l'INSEE.

Pour plus d'info, vous pouvez vous adresser à la Mairie où consulter <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

RAPPEL : L'extension de la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de **10 à 15 ans** pour les **personnes majeures** (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans concerne les CNI sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du **2 janvier 2004 à des personnes majeures**.

ATTENTION !

Cette prolongation ne s'applique pas aux CNI d'identité sécurisées pour les **personnes mineures**. Elles seront valables **10 ans** lors de la délivrance.

La prolongation de 5 ans de la validité des cartes d'identité délivrées entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**, est **automatique**. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

ET EN VOYAGE ?

Si les États membres de l'Union européenne acceptent la CNI comme document de voyage, **tous ces pays n'acceptent pas les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans**. De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de **privilégier l'utilisation d'un passeport valide**.

Pour plus d'informations, consultez le **site de France Diplomatie** (<https://www.diplomatie.gouv.fr>)

Depuis le 7 mars 2017, les personnes désirant utiliser leur CNI pour un voyage dans les États membres de l'UE, pourront en demander le renouvellement, **sous réserve qu'elles ne soient pas titulaires d'un passeport en cours de validité et en apportant un justificatif de voyage** (attestation sur l'honneur, billet de réservation...).

Vu le temps nécessaires pour la délivrance des CNI et des passeports, vous êtes invités à anticiper vos demandes :

- ▶ un délai de deux mois est conseillé pour la prise de rendez-vous et
- ▶ un délai d'un mois est nécessaire pour le traitement et la délivrance.



La proximité : notre solution pour combattre la fracture numérique

Le numérique doit nous faciliter la vie et non pas susciter de nouvelles fractures et formes d'inégalité et de précarité. Cette conviction se trouve à la base de l'initiative de la Municipalité d'ouvrir dès la fin de l'année 2018 une **mission de Service civique pour l'animation d'un relais de service au public**.

Si vous avez besoin d'accompagnement dans vos **démarches dématérialisées** auprès des institutions publiques ou des prestataires de services publics (impôts, banques, assurance maladie, transport etc.) ou tout simplement si vous avez besoin d'aide avec l'ordinateur, **Thibault Gérémié** est là pour vous aider.

Qu'est-ce qui vous a incité à répondre à l'appel de la Municipalité?

Thibault : Cette mission me permet de combiner ma passion pour l'ordinateur et l'internet et le contact direct des gens. Je peux leur montrer que le numérique n'est pas si compliqué. Il faut juste savoir comment s'y prendre.

Vous avez une formation en la matière?

Thibault : Oui, j'ai 20 ans et j'ai un Bac pro en Systèmes électroniques et numériques, une première année de BTS en Services informatiques aux organisations et j'ai accompli une formation Webmaster niveau 3. J'ai aussi une petite expérience professionnelle dans le domaine. Je me tiens bien sûr au courant avec l'évolution des services informatiques car c'est un domaine qui évolue très vite. Je pense donc être en mesure de répondre aux demandes des Frontonnais.

Comment pouvez-vous les accompagner ?

Thibault : Je suis à leur disposition pour toute demande qui implique l'ordinateur et l'internet. Par exemple, de nombreuses démarches dématérialisées impliquent la création d'un **espace personnel** ou d'une **adresse de messagerie** à consulter régulièrement. Je leur montre les pas à suivre tout en leur garantissant le respect complet de la confidentialité de leurs données personnelles. Aujourd'hui, la plupart des services ont une version en ligne, s'ils ne sont pas déjà entièrement en ligne : de la demande de **carte grise**, de **CNI** et de **passport**, aux **assurances santé**... voire à l'achat de places de théâtre... **Je compte donc me rendre utile !**

Nous souhaitons bon courage à Thibault !

Vous le trouvez à la Mairie,
lundi et mercredi : 9h-17h et 14h-19h
mardi et jeudi : 15h-19h

Vous pouvez aussi le contacter au **06 87 57 40 94** ou à **fronton.numerique@mairie-fronton.fr** pour prendre rendez-vous en Mairie ou à domicile.



Bientôt, des façades rénovées pour la Gendarmerie

La **Communauté de brigades de la Gendarmerie nationale** est logée dans un bâtiment municipal sur la route de Toulouse. Sa présence à Fronton participe à la **position centrale** que notre ville occupe dans son bassin de vie et qu'elle assume volontiers. Cela entraîne des bénéfices. Mais implique aussi des coûts, entraînés notamment par des investissements afin d'assurer un usage optimal des bâtiments municipaux en termes de charges et de confort. **Investir, pour mieux dépenser donc !**

Après des **travaux d'isolation thermique et menuiserie**, cet automne ce fut le tour des **façades**. Grâce à un investissement d'environ 45 000 €, le siège de Communauté de brigades se modernise pour assurer sa mission de première importance. Qui plus est, en 2019, les espaces administratifs seront agrandis de 20m² ■



Infos municipales

Nos réunions de quartier

Quand le dialogue fait éclore de bonnes idées !

De nombreux Frontonnais ont saisi l'occasion des **réunions de quartier** pour entrer en dialogue avec les représentants de la Municipalité, mais aussi avec leur voisins.

Le 8 novembre, les habitants de Centre-Ville et de Guinguette, le 15 novembre, ceux de Caillol et le 6 décembre les résidents de Cransac, chaque jeudi soir, la Salle du Préau des Chevaliers de Malte s'est remplie de participants soucieux d'échanger sur leur espace de vie.

A chaque fois, les objectifs de faire circuler la parole, de susciter des questions et des prises de parole, d'identifier des pistes de réflexion commune sur la vie du quartier et de la ville, a été atteint.

Les thèmes abordés – notamment la sécurité routière et la sécurité, l'éclairage public, l'aménagement de l'espace urbain – ont permis que divers points de vue s'expriment et se confrontent dans une atmosphère cordiale et ouverte et que des solutions soient esquissées.



A chaque quartier son jour :

Pourradel	10 janvier 2019
Rte de Villaudric	24 janvier 2019
Pierrès	7 février 2019
Standinats-Rastel	21 février 2019
Marronniers	14 mars 2019
Boujac	28 mars 2019
Jean Bouin	11 avril 2019
Buguet	18 avril 2019
Capdeville	16 mai 2019
Codeval	23 mai 2019

Même endroit, même heure :

Préau des Chevaliers de Malte
18h30

Ne manquez pas la réunion de votre quartier !

Pour une formation diversifiée et adaptée à nos besoins

Ouvert en 2004, le lycée « Pierre Bourdieu » est un atout majeur du développement territorial de Fronton et du Frontonnais. Echelon supérieur d'un parcours scolaire complet implanté à Fronton, notre lycée couvre pas moins de 29 communes dans son secteur et scolarise 1200 élèves, un chiffre qui ne cesse d'augmenter.

« Notre lycée répond à un **besoin local d'accès à l'éducation** qui grandit d'année en année. Aussi, l'établissement a-t-il déjà enregistré plusieurs extensions. Mais il doit répondre aussi à un **besoin tout aussi impérieux d'une formation diversifiée et adéquate au profil socio-économique de notre territoire**, construit autour de l'**œnotourisme** et de la **logistique liée à la plate-forme Eurocentre** », explique M. Hugo Cavagnac, le Maire de Fronton.

« C'est pourquoi, nous avons enclenché dès le début de 2018 une démarche auprès de la Région afin d'**agrandir les locaux du lycée et de diversifier sa carte de formation**. Le lycée a besoin d'un **amphithéâtre d'une capacité d'au moins 160 personnes pour accueillir les élèves toujours plus nombreux**. Mais nous souhaitons aussi que l'actuel profil unique

d'enseignement général de l'établissement s'ouvre vers la **filière technologique, professionnelle et post-bac pour accorder, dans un régime de proximité, la formation et les opportunités du marché du travail de notre territoire**.

Il faut savoir qu'à ce jour, notre démarche, qui a fait l'objet d'une délibération en février 2018, est **soutenue par de très nombreuses communes du secteur**. Beaucoup reste à faire, mais notre initiative a déjà reçu un écho favorable à la Région donc nous avons de bonnes raisons d'être optimistes », conclut M. le Maire.



Développement durable

A partir du 1^{er} janvier 2018, la compétence en matière de **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)** a été transférée à l'échelon intercommunal. Dans un contexte marqué par la fréquence des intempéries, une bonne gestion des milieux aquatiques doit reposer sur la mobilisation responsable de tous les acteurs : les collectivités territoriales et leurs groupements, les syndicats, les propriétaires.

Ce transfert n'a pas remis en cause les **droits et devoirs des propriétaires riverains** qui sont toujours responsables de l'entretien courant du cours d'eau (libre écoulement des eaux) et de la préservation des milieux aquatiques situés sur leurs terrains au titre du

code de l'environnement en contrepartie du droit d'usage de l'eau et du droit de pêche. De même, le propriétaire riverain est toujours responsable de la gestion de ses eaux de ruissellement au titre du code civil.

Afin de répondre aux attentes des propriétaires, le **Syndicat Mixte Rivière Tarn** partenaire du **Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) des Bassins Versants de Villemur sur Tarn** vous propose une présentation synthétique des **Droits et Devoirs des propriétaires riverains de cours d'eau** (ci-dessous) et un **Guide du Riverain** (disponible en téléchargement sur le site de la ville, rubrique « Développement durable »).

Droits et devoirs des propriétaires d'un cours d'eau

La rivière Tarn en aval du saut du Sabo fait partie du domaine public fluvial (cours d'eau domanial). Le gestionnaire est l'Etat (DDT) et les riverains se doivent de respecter des servitudes. Les autres cours d'eau sont

non domaniaux, c'est-à-dire privés. Les propriétaires riverains bénéficient d'un certain nombre de droits, mais sont également soumis au respect d'obligations essentielles à une gestion respectueuse des cours d'eau.

LES DROITS

Le droit de propriété

Art. L215-2 du Code de l'environnement

Lorsque la rivière traverse une propriété, **seul son lit appartient au propriétaire du terrain**. L'eau ne lui appartient pas.

Lorsque la rivière délimite deux propriétés, **son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire**.

Comme pour toute propriété privée, **le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public**.

Le droit d'usage de l'eau

Art. 644 du Code civil

Même s'il ne possède pas l'eau, **le propriétaire riverain peut l'utiliser pour un usage domestique** (inférieur à 1000 m³/an) ou l'abreuvement des animaux.

Néanmoins, **un débit minimum doit toujours être laissé dans la rivière** pour assurer les usages en aval et la pérennité du milieu aquatique.

En période de sécheresse, **le prélèvement peut être interdit par arrêté préfectoral**.

Le droit de pêche

Art. L435-4 du Code de l'environnement

Le propriétaire riverain a le **droit de pêche jusqu'à la limite de sa propriété** sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation.

S.I.A.H. des Bassins Versants de Villemur sur Tarn

Mairie de Villemur-sur-Tarn - Place Charles Ourgaut

31 340 VILLEMUR-SUR-TARN

Téléphone : 09.72.65.93.41

Courriel : dir-pole.epci@valaigo.fr

LES DEVOIRS

L'entretien de la végétation et la protection des berges

Art. L215-14 et 16 du Code de l'environnement

Le propriétaire riverain est tenu à un **entretien régulier du cours d'eau et de ses berges**.

Le droit de passage

Art. L435-6 et L435-7 du Code de l'environnement

Le propriétaire riverain doit **accorder un droit de passage** (un point d'accès suffit, sans aménagement particulier) aux agents assermentés et aux membres de l'AAPPMA avec laquelle il y a éventuellement un bail de pêche.

La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.

Le respect d'un débit minimum

Utiliser l'eau ne doit pas aller à l'encontre du bon équilibre du cours d'eau :

- Un **débit minimum « réservé »**, propre à chaque cours d'eau, doit être maintenu dans la rivière.
- Le riverain doit rendre l'eau à la sortie de sa propriété sans en avoir altéré la qualité.

Les travaux d'aménagement

Tout projet susceptible d'avoir un impact direct ou indirect sur un cours d'eau, une zone humide, une zone inondable, etc. (aménagement des berges, remblais, busage...) est soumis à l'application de **la loi sur l'eau**. La plupart des interventions dans ou aux abords des rivières nécessite, de par leur volume ou leur mode opératoire, une autorisation. Dans ce contexte, il est prudent de prendre conseil auprès de la DDT81 ou de l'ONEMA.





Fronton, toujours au rendez-vous des arts

« L'Automnale n'est pas qu'une exposition. C'est un exercice de sensibilisation à l'art, de transmission de savoir-faire, de rencontre entre les générations et d'incitation à l'expression créatrice », Mme Jacqueline Coquet, maire adjointe à la culture.

Du 24 novembre au 2 décembre, l'édition 2018 de « L'Automnale des Arts » a réuni à Fronton plus de **cent artistes peintres et sculpteurs en compétition** pour les **huit prix décernés par le jury** du festival et les **trois prix du public**. Compétition serrée donc et sélection difficile des lauréats considérant la qualité des pièces exposées, jouxtant les créations d'artistes confirmés, les **onze invités hors-concours** et les **quatre invités d'honneur** – Els Knockaert, Gilles Coutal, Vincent Libecq et Williams Raynaud.

« Ce festival qui a commencé au début des années 1980 n'a cessé de grandir et de gagner en qualité. Aujourd'hui, sans fausse modestie, nous pouvons affirmer qu'il participe pleinement à l'agenda culturel de notre région et au rayonnement de Fronton », nous confie **Mme Jacqueline Coquet**, maire adjointe à la culture et âme du festival.

« Mais l'Automnale n'est pas qu'une exposition. C'est un exercice de sensibilisation à l'art, de transmission de savoir-faire, de rencontre entre les générations et d'incitation à l'expression créatrice. C'est pour cela qu'au cœur du festival, nous organisons à chaque fois des **ateliers pour les enfants** et des **démonstra-**

tions pour les passionnés d'art. C'est pour ces mêmes raisons que les œuvres des lauréats du **concours « Jeunes Talents et Création »** organisé par la Médiathèque, sont exposés dans le cadre du festival et que les enfants des écoles maternelle « Joséphine Garrigues » et élémentaires « Jean de La Fontaine » et « Marianne », du centre de loisirs, des ALAE et du centre de la petite enfance participent régulièrement, tout comme le font nos associations L'Atelier de la Gribouille et Déco Loisir.

L'Automnale est un festival qui n'a cessé de s'agrandir et son organisation demande bien sûr beaucoup de travail que nous faisons avec beaucoup de joie. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui s'y sont investis corps et âme. **Mais la clé de la pérennité et du succès de l'Automnale réside dans ce lien entre les artistes, les enfants et les associations que la Municipalité maintient et renforce chaque année.** »

Entretien avec Mme Jacqueline Coquet, décembre 2018
(propos recueillis par le Service de Communication).



Atelier de peinture des enfants de l'ALSH

Les lauréats de l'Automnale

PEINTURE

Prix de la technique mixte : M. **Claude Frezouls**
 Prix de l'aquarelle : Mme **Gilberte Garrigue**
 Prix des arts graphiques : Mme **Annick Godefroy** (Fronton)
 Prix de la peinture à l'huile : Mme **Hsin-Yun Tsai**
 Prix de la peinture acrylique : Mme **Laure Vieusse**

SCULPTURE

Prix taille : M. **Hervé Dulac**
 Prix du modelage : M. **Claude Sans**
 Prix de l'assemblage : **Martine et Jean Zorzin**
 Prix spécial du jury : M. **Laurent Llobet**

MÉDIATHÈQUE DE FRONTON

Jeunes Talents & Creation



« La liberté guidant le peuple » d'Eugène Delacroix interprétée par les élèves du Collège Alain Savary

Du 7 novembre au 2 décembre 2018, les jeunes artistes de 12 à 25 ans ont présenté leurs créations sur le thème de la « Liberté ».

Les lauréats de l'édition 2018 sont :

Prix de la Photographie : **Romain Palmero**

Prix Ecriture : « Marcher vers la liberté » **Lucile Pinard**

Prix Dessin : **Raphaël Fontang**

Prix Peinture : **Les Pikassos**

(Amanda, Aurélie, Billel, David, Eric, Loïc, Nacer)

Prix Arts Graphiques : **Cassandra Touboul** alias Sukoshi Hiryo

Prix Créativité : **collège Alain Savary de Fronton** – Mme Cugno pour les mobiles, l'interprétation du tableau d'Eugène Delacroix « La liberté guidant le peuple » et la vidéo de Titouan Bree

Prix Originalité : « Je rêve de liberté »

de **Thibaut Julien-Garnache**

Prix Sculpture-Assemblage : **Manon Bollaro** et **Sarah Lamberty**

Prix Arts Audiovisuels : « La liberté au CAJ » du **CAJ de Fronton**.

Le Festival de Littérature de Jeunesse fête ses 10 ans

En 2019, notre **Festival de Littérature pour la Jeunesse** arrive à sa dixième édition. Temps fort de la politique culturelle et éducative de notre ville, le festival a fait jusqu'à présent venir à Fronton à la rencontre des élèves de nos écoles et d'un public élargi plus de **cinquante auteurs et illustrateurs pour la jeunesse**. Plus de 600 enfants bénéficient donc directement de cet événement qui attire chaque année environ **800 visiteurs**, participant ainsi au rayonnement territorial de Fronton.

Cette année encore, les enfants des écoles maternelles « Joséphine Garrigues » et « Balochan », et des écoles élémentaires « Jean de la Fontaine » et « Marianne », participeront au Festival.

Lors de la journée grand public du samedi 23 mars, les auteurs présenteront l'ensemble de leur travail sur le stand de la **librairie de la Renaissance** installé à Fronton pour l'occasion. Une journée organisée autour du plaisir de la lecture avec une exposition prêtée par la **Médiathèque départementale**, la présence de l'association **Déco loisirs** et un spectacle surprise.

Pour ce 10^e anniversaire, les **enfants du centre de loisirs** et les **jeunes du centre d'animation jeunesse** nous réservent à leur tour quelques surprises !

Festival de Littérature de Jeunesse
10^e édition

Samedi 23 mars 2019

Espace Gérard Philippe Fronton

- Librairie
- Ateliers créatifs
- Exposition
- Auteurs illustrateurs
- Heure du Conte

Les nouveautés de la Médiathèque

Nouveauté dans l'espace « Jeunesse »

Un fonds de **Mangas pour les 7-11 ans**. Une quinzaine d'albums, sur des sujets originaux qui s'adressent à tous, filles et garçons.

Le coin « Parents~Enfants »

vous propose une sélection de livres de référence sur l'éducation, le développement, les loisirs et la santé des plus petits. Situé dans l'espace « Jeunesse », il s'adresse à l'accompagnant adulte, parents, assistantes maternelles, professionnels de la petite enfance.

Les enfants des ALAE

Les **enfants des ALAE de Fronton** n'ont pas été de simples spectateurs aux célébrations du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 2018. Ils ont joué leur part et pas des moindres.

L'équipe du **Service Enfance** a saisi l'occasion de cette commémoration exceptionnelle pour proposer aux enfants une **immersion dans l'histoire et un exercice d'apprentissage des valeurs républicaines**.

Comment faire comprendre aux enfants les enjeux d'une guerre finie il y a 100 ans ? Tout animateur sait que la réponse est loin d'être facile. Mais les équipes

des ALAE « Jean de La Fontaine » et « Marianne » ont trouvé une solution très astucieuse. Pourquoi ne pas imaginer **une rencontre entre les enfants et un véritable... « Poilu »** ? Pourquoi ne pas leur faire comprendre une réalité révolue en les transformant en... **acteurs ? Pourquoi ne pas les faire tourner un film ?**

Sitôt dit, sitôt fait ! Pour un jour, l'histoire a quitté les livres pour revêtir la forme d'une expérience vécue, sur un mode ludique bien sûr, mais combien convaincant pour tous les participants.

Karine CROSES, coordinatrice du Service Enfance de Fronton, nous explique :

« L'équipe d'animation a rédigé le scénario : trois scénettes imaginant la rencontre des enfants avec un poilu revenant de la guerre. Le rôle du Poilu a été attribué à **M. Xavier Antoine**, Frontonnais passionné par l'histoire de la Première guerre. Il se matérialise au milieu des enfants, en habit militaire d'époque, pour répondre à leurs questions.

Ensuite, les rôles ont été répartis entre les enfants et les textes appris sur le bout des doigts. Pour le tournage, l'équipe d'animation a fait appel aux ressources du réseau LE&C Grand Sud. **Quentin Béhier** et **Cédric Babou**, chargés de la mise en œuvre des actions du «Parcours Laïque et Citoyen» au sein des collèges de la Haute Garonne, ont mis à la disposition du projet leurs compétences vidéo et le matériel de prise de vue et nous ont accompagné jusqu'à la phase du montage du film.

Durant le tournage, les enfants, acteurs d'un jour, sont restés très attentifs. Ils ont questionné le Poilu. Ensemble, ils ont évoqué les conditions terribles de la guerre des tranchées, la signature de l'Armistice dans la clairière de Compiègne, le wagon 2419D du Maréchal Foch, ils

se sont mis dans la peau des acteurs importants de cette guerre. Quentin et Cédric sont restés près de nous pour conseiller nos animateurs qui, le temps du tournage, ont endossé eux aussi les habits du scénariste, du producteur, de l'opérateur son, du caméraman...

Cela a été une expérience très riche pour tous les participants. L'**expérience de l'histoire**, mais aussi, l'occasion de **toucher du doigt les conditions de réalisation d'un film** et d'acquérir quelques connaissances du monde du cinéma. L'exercice demande d'observer des règles et une discipline de travail très stricte. Il faut respecter le claquage qui permet de caler le son à l'image. Cela suppose **concentration et esprit d'équipe**.

Ce travail, ce jeu, cette animation restent un outil d'échange et de réflexion. Les enfants se sont interrogés sur ce qui s'est passé et pourquoi ? D'autres ont pris davantage goût au jeu ... mais tous ont fait des liens entre ce que l'école, la maison et l'ALAE leur ont expliqué de cette période.

Ce film reste un tremplin permettant d'échanger et réfléchir sur la citoyenneté, le vivre ensemble, la paix...

C'est une réussite ! ». ■



ont célébré le Centenaire 14-18

Une rencontre insolite dans la forêt de... Capdeville



« J'ai participé à ce projet car je pense que c'est important que les jeunes générations connaissent ce que nos ancêtres ont vécu durant la Grande Guerre. Je trouve que **ce jeu de rôles qui valorise l'expérience directe est très pédagogique et complémentaire à ce qu'ils ont vu et ou appris à l'école.**

Pour ma part, j'ai adoré travailler avec les enfants. J'ai beaucoup appris à leur contact et j'espère qu'eux aussi. Les enfants étaient à l'écoute, leurs questions étaient pertinentes et j'espère y avoir répondu. J'espère surtout leur avoir donné envie de venir voir l'exposition consacrée à l'Armistice avec leurs parents et d'interroger leur propre histoire familiale ».

Xavier Antoine, « Le Poilu »

Paroles d'acteurs...

"L'armistice c'est la fin de la guerre pour avoir un pays libre."
(Clara)

"Apprendre à poser des questions, parler quand il le faut, attendre les mots moteur, ça tourne, silence et action, sinon ça fonctionne pas."
(Cassandra)

« Rendre hommage aux soldats, ça devait être impressionnant d'y être pour de vrai »
(Colyne)

« Mamy m'a dit que son papa y était »
(Vittoria)

« L'armistice est le papier signé par le maréchal Foch (c'est moi dans le film) »
(Saladin)



« Les 100 ans de la fin de guerre, il faut fêter, c'est pour ça qu'on est vivant aujourd'hui. »
(Raphaël)

Des enfants et des fleurs

La gerbe préparée par les enfants pour les Morts de la Grande Guerre

Les plus petits n'ont pas été laissés de côté. Dès la mi-septembre, sur le temps des activités périscolaires, **Daniel Dall'Armi**, fleuriste à Fronton, a proposé aux enfants des deux ALAE maternelles un temps d'activité périscolaire (TAP) « floral » pour préparer **la gerbe déposée au Monument aux Morts** lors de la cérémonie du 11 Novembre.



Retrouvez le film « L'Armistice » réalisé par les ALAE « Jean de La Fontaine » & « Marianne » sur la page Facebook @VilledeFronton



Le 15 décembre 2018, Père Noël est arrivé à Fronton à 14h pile ! L'exactitude était de rigueur car tous les Petits Frontonnais l'attendaient pour fêter ensemble, autour du sapin... le **Bal du Père Noël** !

Les enfants des ALAE de Fronton et les animateurs du **Service Enfance** s'étaient bien préparé à l'avance : l'Espace Gérard Philippe scintillait de mille lumières, paré comme il se doit dans les couleurs de la saison des cadeaux, pour accueillir Père Noël après son voyage à travers tant de pays.

Un voyage qu'il a pu raconter aux enfants au moyen des **ateliers de création qui nous ont porté partout dans le monde**, en **Islande**, au **Sénégal**, en **Polynésie**, au **Japon**, en **Laponie** et en **Russie**, le tout en musique et avec une pincée de magie grâce au spectacle interactif de la Compagnie « Aristolauche » !

On a chanté, on a dansé, on a partagé un délicieux goûter, on s'est si bien amusé ensemble, petits et grands !

Merci, Père Noël ! A l'année prochaine !



Une nouvelle aire de jeux dans le parc du Lac Xeresa

Pour le plaisir de jouer en famille dans un espace privilégié, une nouvelle aire de jeux a été aménagée dans le parc du Lac Xeresa. Soucieuse de la sécurité des enfants et parfaitement insérée dans le paysage, par les matériaux et les couleurs employés, elle contentera, nous l'espérons, tous les visiteurs du parc.



Intergénérationnel



La mobilité : à chaque âge ses bons gestes

Garder la forme, rester mobile et autonome : voilà tout l'enjeu du programme « **Activités physiques adaptées** » que le CCAS de Fronton et l'association Siel Bleu ont mis en place à l'automne 2018. Encadré par un chargé de prévention STAPS-APA,

une quinzaine de seniors frontonnais apprennent, au cours des 20 séances collectives étalées de septembre 2018 à janvier 2019, à mieux connaître leurs corps et à faire les gestes adaptés à leur âge.

Nous avons retenu quelques conseils utiles à tout le monde !

Monter et descendre un escalier en toute sécurité

Pour monter et descendre un escalier en toute sécurité, celui-ci doit disposer d'une **rambarde solide**. N'hésitez pas à **vous arrêter sur chaque marche avec les deux pieds** avant de poursuivre le déplacement.

Pour **monter**, mettez la **jambe la plus forte ou valide sur la marche supérieure en premier**.

Pour **descendre**, mettez la **jambe la plus faible ou invalide sur la marche inférieure en premier**.

Porter une charge

Ne jamais faire le dos rond pour soulever ou retenir un poids ! Pliez les **genoux** avant de porter et utilisez la flexion des cuisses comme levier, la colonne vertébrale étant maintenue dans sa courbure naturelle, légèrement en S. **Arrêtez de porter si cela devient douloureux !** Répartissez le poids sur les deux épaules ou bras. **Portez votre sac en bandoulière** pour éviter une posture de compensation (une épaule plus haute que l'autre).

Entrer et sortir d'un véhicule

La rotation et la flexion du dos à l'entrée et à la sortie du véhicule peut endommager notre colonne et provoquer ou accentuer des douleurs. Voici quelques conseils simples pour entrer et sortir de la voiture en toute sécurité : **placez-vous le dos à la voiture, pliez les genoux** pour vous assoir, **pivotez le bassin** en maintenant les épaules parallèles à celui-ci, **reculez le bassin** vers le fond du siège pour profiter du galbe lombaire du siège. Pour sortir, faites les mêmes gestes dans l'ordre inverse.

Porter un enfant

Ne soulevez pas l'enfant d'un seul mouvement. Pliez les genoux, placez l'enfant entre vos jambes et rapprochez-le de vous, soulevez-le en contractant vos abdominaux et en utilisant la flexion des cuisses comme levier.

Ne soulevez pas un enfant si vous ne vous sentez pas suffisamment fort !

L'espace public est pour tous. Mais savons-nous lire les signes... ?



Accès prioritaire personnes âgées



Déficience visuelle



Personne atteinte de cécité



Chien guide pour personnes aveugles



Place parking handicapé



Accès handicapé



Audioguide



Mémoires gourmandes

Après douze séances riches en expériences culinaires et bonne humeur, le programme « **Mémoires gourmandes** » réalisé en partenariat par le CCAS de Fronton et Nutrimania et destiné aux personnes de plus de 60 ans est arrivé à sa fin...

De septembre à décembre, nous avons échangé des recettes, appris des astuces nouvelles, préparé de délicieux repas. **Et nous avons écrit ensemble un livre savoureux pour que le plaisir du repas continue !**

Et parce qu'il n'y a de plaisir que dans le partage, **nous vous offrons nos recettes, une à une, chaque mercredi pour que vous ayez le temps de planifier vos courses au marché du jeudi !** Tout ce qu'il faut faire, c'est vous connecter sur la page Facebook @VilledeFronton ! Que dire de plus, à part...

Bon appétit !

LE CENTRE D'ACTION SOCIALE DE FRONTON

Pour tout renseignement et pour vous inscrire à nos programmes, contactez **Laura Lagleyze**, responsable du CCAS de Fronton, au 05 62 79 92 14 ou ccas@mairie-fronton.fr

Vie associative

Nos associations au Marché

La Halle gourmande : un Marché pas comme les autres



Le **Marché du dimanche** est plus qu'un marché de producteurs. Il est un espace-temps de cette convivialité que les Frontonnais savent si bien illustrer. Depuis son inauguration le 9 septembre, notre **Halle gourmande** a déjà prouvé trois fois sa vocation festive.

Le 28 octobre, **les Rouillés** ont investi les lieux avec leur bonne humeur contagieuse et leurs voitures de collection. L'initiative a été plébiscitée si bien que l'on a refait l'exercice trois semaines plus tard, le 18 novembre, avec du vin nouveau et des marrons grillés : réussite reconfirmée.

Le succès appelle le succès !

L'Avenir bouliste n'a pas manqué l'occasion de proposer un dimanche de saison, « alsacien » comme il se doit, avec de la choucroute et flamenkuch, le tout sur les rythmes endiablés de la banda « Grapps del Negret ». Anticipant une montée de la température, le Musée des Pompiers était lui-aussi au rendez-vous !



On n'a pas oublié les petits, qui ont **leur espace réservé**. Pendant que les adultes font leurs courses ou dégustent un verre de Fronton, ils peuvent s'amuser en dessinant et en jouant. Bien sûr, les plus talentueux ont été récompensés.



Vie associative

Nos champions



L'équipe féminine arc à poulies

Les belles performances des Archers Frontonnais

Les Archers Frontonnais ont de quoi se vanter. L'équipe féminine arc à poulies est 2^e au classement national (sur 368 clubs classés). L'équipe masculine arc à poulies est 5^e (sur 885 clubs classés).

A titre individuel, **Thomas CAZALENS** est n°1 français en catégorie cadet homme arc à poulies, **Léa GLADINE** est 9^e en catégorie junior femme arc à poulie, **Mathieu SALAS** est 4^e en catégorie senior 1 homme arc à poulies avec 589 points de moyenne sur 600. Aussi dans le classement : **Jocelyne JOUVE**, 8^e, **Marielle GYRE-DELAIRE**, 10^e et **Isabelle DEBAIG**, 17^e en sénior 2 femmes arc à poulies, accompagnées par deux autres archères dans le top 100 : **Corine GLADINE** et **Mireille MAYMARD**.



Mathieu SALAS

Tournoi national de tennis de table

Fronton, les 3-4 novembre 2018

Le club de tennis de table de Fronton a organisé son tournoi national annuel le samedi 3 et dimanche 4 novembre au gymnase du Lycée. Sur les 20 tables de la compétition, **plus de 200 joueurs**, dont plusieurs parmi les 1000 meilleurs joueurs français, ont offert un spectacle mémorable lors des matchs disputés.

Les joueurs frontonnais **Pierre Delhom**, **Léo Dutoit** et **Dylan Samara** ont remporté de belles victoires. Les organisateurs remercient les bénévoles qui ont œuvré pendant tout le weekend afin que ce tournoi se déroule dans les meilleures conditions. ■



Le Rugby Tag frontonnais à la Coupe du Monde

27 Nations étaient représentées à Coffs Harbour (Australie) à la 3^e Coupe du Monde de Tag Rugby (1-4 novembre) : 195 équipes, 3 800 joueurs toutes catégories confondues de 16 ans à la catégorie hommes +55 ans.

Pour la première fois, la France était présente avec une équipe mixte open (tout âge) composée de 20 joueurs dont **14 Frontonnais** (10 filles et 4 garçons) et une équipe homme +40 ans composée de 16 joueurs dont **12 Frontonnais**.

Le bilan sportif de cette première participation est positif et encourageant. **L'équipe mixte, dans la catégorie reine, s'est brillamment imposée contre le Japon et s'est défendue corps et âme contre des équipes d'élite comme la Nouvelle Zélande, Malte, le Samoa, l'Irlande.** L'équipe homme +40 ans s'est élevée jusqu'en quart de finale où elle a été vaincue par l'Australie. Au-delà de cette extraordinaire expérience sportive, c'est une fabuleuse aventure humaine que nos 26 Frontonnais ont vécue, à la rencontre de pays lointains.

Et que dire de leur face à face avec les All Black et un « Haka » d'anthologie. Vous l'aurez compris, nos **Candys** et nos **Jarstistes** du Rugby Tag Frontonnais étaient sur un nuage et ne sont pas près d'en redescendre.

Prochain tournoi pour Fronton, le 23 mars pour le challenge International de Paris avant **le plus grand Festival de Tag Rugby de France le 11 mai à Fronton.**

Témoignage de l'équipe de Rugby Tag de Fronton

Vie économique

Bienvenue à nos nouvelles entreprises !



INSTITUT PRESTIGE
Bien-être beauté ongles
24 rue de la République 31620 Fronton
05 61 82 14 33 07 50 67 23 17

Angélique THEA
Guérisseuse, spécialiste des
soins énergétiques, coach certifiée
25 B av. des Vignerons
06.14.33.74.41
angélique@connect-thea-coach.com
www.connect-thea-coach.com



J'achète à Fronton

Un partenariat entre la Municipalité, les commerçants et les producteurs en faveur de l'achat local

Les Frontonnais affichent fièrement sur leurs **sacs de marché** leur attachement à l'achat local. C'est une campagne lancée par la **Municipalité**, les **producteurs** et les **commerçants** de la ville et du marché du jeudi, une façon de dire que le **dynamisme commercial de la ville est littéralement entre nos mains**.

J'achète à FRONTON

MES
MARCHÉS *et* COMMERCES

Fronton est une ville vivante dont tous les espaces commerciaux sont mis en valeur, comme l'atteste le diagnostic de la commercialité récemment établi par le cabinet d'études AID. **Les Frontonnais apprécient beaucoup le commerce de proximité qui fait reposer le geste d'achat sur un rapport humain de confiance et, parfois, d'amitié**, observe le même rapport.

Bien sûr, il y a aussi des aspects moins favorables, notamment le décalage important entre les horaires d'ouverture des commerces et services frontonnais et le temps disponible à l'achat local des navetteurs.

C'est pour réduire ce décalage, pour encourager les circuits courts et pour favoriser la sociabilité frontonnaise que la **Halle gourmande, le marché des producteurs du dimanche matin**, a ouvert ses portes en septembre pour s'installer durablement dans nos habitudes commerciales. Les solutions résident sans doute dans l'**innovation**, l'**adaptation réciproque** et l'**évolution de nos pratiques d'achat et de consommation**.

Achetons donc à Fronton : c'est notre manière de préserver le dynamisme commercial local, de garder le contact avec nos voisins, de profiter de la proximité qu'offre notre petite ville à la campagne.

Intercommunalité



Nos platanes : de bons et vieux amis

A la demande de Fronton, la Communauté des Communes du Frontonnais a mandaté l'**Office Nationale des Forêts** pour réaliser un diagnostic sanitaire et de tenue biomécanique des **311 platanes** qui poussent dans le périmètre intercommunal dont **un tiers se trouvent à Fronton**, sur l'esplanade Pierre Campêch, l'esplanade Marcorelle, l'allée Jean Ferran et l'allée du Général Bâville). Nos platanes, dont les plus vieux dépassent les cent ans, bordent donc des espaces très fréquentés en centre-ville : les parkings, le marché du jeudi. Leur état de santé nous intéresse tous.

Le diagnostic, qui repose sur l'observation de chaque arbre effectuée à l'automne 2018, a révélé **un état sanitaire globalement bon de nos platanes**, même si certains peuvent être atteints par des facteurs pathogènes typiques à cette essence. En revanche, la tenue mécanique d'une partie des

platanes demande une intervention sous la forme de contrôles réguliers, de tailles systématiques et bien calibrées de nettoyage, d'entretien et de restructuration et, dans quelques cas, de l'abattage.

Nos platanes présentent un intérêt paysager appréciable. Aussi, devons-nous en prendre soin à l'avenir et apprendre à vivre en harmonie avec eux. En effet, la plupart des déficiences mécaniques dont souffrent aujourd'hui nos platanes résultent des **agressions perpétrées par l'homme** – chocs de véhicules, accrochages de câbles, travaux de rénovation etc. Or, ces platanes sont des organismes vivants, en constante évolution et en interaction avec leur environnement urbain.

Pour pouvoir profiter des bénéfices esthétiques qu'ils nous fournissent, nous devons **leur montrer toute notre considération et en prendre soin comme de bons amis.**



Orchestre
d'Harmonie
du Frontonnais

du Frontonnais et de l'Ecole intercommunale de musique.

Ils accompagnent en musique nos manifestations municipales : comment oublier le clairon de la paix lors des célébrations du Centenaire de l'Armistice, l'impressionnant concert de musique de l'époque de la Grande guerre que l'OHF nous a offert le 10 novembre 2018 ou les chants des élèves

Merci pour la musique !

de l'Ecole à l'occasion du Marché de Noël. Et ils nous gâtent avec des interprétations d'exception, comme le récent concert de Noël de l'OHF du 9 décembre et la participation de l'Ecole intercommunale à côté du Café De Maurizi lors du concert hivernal du Festival « Musique en Vignes » du 13 décembre 2018.

Alors, disons le fort : Merci pour la musique !

www.lyrefrontonnaise.com
contact.ohf31@gmail.com

Citoyenneté



Le 9 décembre, Fronton a célébré la Journée nationale de la Laïcité

« Nous avons voulu célébrer cette année la Journée de la Laïcité, car il est important d'insister sur ce qui nous unit, sur la **valeur de la tolérance et la neutralité bienveillante de nos institutions républicaines**. » a expliqué M. **Hugo Cavagnac**, maire de Fronton, qui a insisté sur son attachement personnel à ce principe :

« Un maire est un **"hussard de la République"**, le premier à devoir incarner devant et pour les citoyens nos valeurs républicaines. Il a une responsabilité et une vocation pédagogique. Son rôle est d'affirmer au sein de cette **"petite république"** qu'est la commune ce **principe de la laïcité qui protège la liberté de conscience et de religion de chacun, qui garantit la neutralité de nos institutions et qui nous défend contre toute forme de repli communautaire**. Cette cérémonie illustre un attachement à la laïcité que nous pratiquons depuis longtemps, dans nos écoles, nos cantines et dans nos activités extra- et périscolaires, dans nos relations avec les habitants et les associations et avec nos propres agents. Exemple en ce sens, la nouvelle école de Fronton s'appelle Marianne.

La laïcité est un véritable apport français au patrimoine mondial de la démocratie. Dans le monde de plus en plus trouble qui est le nôtre, elle permet l'expression effective et authentique de nos valeurs républicaines. **Notre laïcité n'est pas un principe abstrait ou une formule théorique. Elle est la solution parfaitement opérationnelle qui nous permet de vivre**

au plus concret la liberté, l'égalité et la fraternité. La laïcité est donc cette clef de voûte qui assemble harmonieusement nos **valeurs républicaines** dans l'architecture de notre **Etat de droit**. Elle est de ces cadeaux très précieux que nous avons reçus de nos prédécesseurs et que nous devons soigneusement préserver et transmettre à nos enfants. »

« Nous sommes ici, au départ des allées Bâville, en plein centre de Fronton, devant l'Hôtel de Ville, tout près de notre Médiathèque et du Cinéma, les symboles du service public, de la culture et de la liberté de l'esprit. Et **c'est ici, en plein centre de Fronton, que nous plantons l'arbre de la laïcité** », a précisé M. **Hugo Cavagnac** dans le discours prononcé à l'occasion de la cérémonie du 9 décembre, en ajoutant que l'endroit portera dorénavant le nom de **« Parvis de la Laïcité »**.

« Cet arbre est un acacia, symbole de force et de pérennité, qui a la capacité de résister aux pires épreuves naturelles. **L'acacia n'a pas besoin de beaucoup pour survivre. Mais il a surtout besoin qu'on le laisse vivre, qu'on ne le détruise pas sciemment.** Nos principes et nos valeurs sont fortes, mais ils durent aussi longtemps qu'on y croit et qu'on y reste attachés. **Ceux qui saccagent nos symboles et méconnaissent nos valeurs, fragilisent notre édifice républicain. Or c'est lui qui nous protège et nous permet de vivre ensemble au-delà de nos désaccords. Protégeons-le !** »

La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction, mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.



Notre patrimoine



L'Orgue de l'église de Fronton : reconnu monument historique

« C'est une **belle réussite**, que l'on espérait depuis longtemps. C'est une juste reconnaissance de la **valeur patrimoniale de cet orgue** qui orne l'église depuis 1852 et aussi la garantie d'une **meilleure protection** pour un **objet de grand intérêt public** », explique **Mme Jacqueline Coquet**, maire adjointe à la culture de Fronton.

« L'obtention de ce statut repose sur la prise en compte d'un ensemble de critères cumulatifs relatifs à la valeur historique, artistique et technique de l'orgue, considéré à la fois comme **instrument musical** (tuyauterie, clavier etc) et comme **objet décoratif** (buffet, sculptures etc.).

Mais l'**inscription de notre orgue au titre des monuments historiques** est plus qu'un acte symbolique. C'est avant tout la **possibilité d'une meilleure protection**. L'inscription nous ouvre l'accès à des subventions de l'Etat, de la région et du département qui, avec les dons collectés par la Fondation du Patrimoine, rendent la **perspective de la restauration** bien plus réaliste qu'auparavant. Car les orgues sont des objets délicats et toute intervention responsable est évidemment très coûteuse.

Qui plus est, ce statut nouvellement acquis nous impose aussi des obligations relatives aux **conditions**

de conservation et surtout aux **conditions d'intervention** sur un objet qui présente un grand intérêt public. Sur ce plan, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) est notre partenaire privilégié. Ainsi, les experts de la DRAC vérifieront périodiquement l'état de notre orgue, et, évidemment, ils valideront la pertinence et la qualité des interventions envisagées pour sa restauration.

2018 a été une année faste pour notre orgue. Après le **superbe concert du Chœur du Capitole le 3 juin**, qui a relancé la campagne de dons, voici que l'année se clôt avec cette reconnaissance que nous avons tant espérée. Espérons donc encore que dans un avenir pas trop lointain, notre orgue chantera de nouveau ».

Entretien avec Mme Jacqueline Coquet, décembre 2018
(propos recueillis par le Service de Communication).

Spécial pour les connaisseurs...

« Installé sur une tribune au fond de la nef, avec console en fenêtre à l'arrière du buffet, **cet orgue, béni le 28 mars 1852, n'a guère été modifié au cours de son histoire et paraît être dans sa composition d'origine** : 1^{er} clavier, grand-orgue, cinquante quatre notes, ut1 à fa5: flûte 8, bourdon 8, prestant 4, doublette 2, plein-jeu III rangs, salicional 8, trompette 8, clairon 4 ; 2^e clavier,

récit expressif, trente-sept notes fa2 à fa5 : flûte 8, flûte octaviante 4, voix céleste 8, cor anglais 8, basson-hautbois 8 ; pédalier, dix-huit notes en tirasse, ut1 à fa2 ; traction mécanique, accouplement récit/-GO, expression à bascule, tremblant »*.

* V. Dominique Amann, *Le Facteur d'orgues Frédéric Junck*, La Maurinière, 2013.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Faites un don pour la restauration de l'Orgue de Fronton

Plus d'informations :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/orgue-de-l-eglise-de-fronton

Les donations donnent lieu à des avantages fiscaux sous forme de défiscalisation.

Notre patrimoine

Quand la Negrette se met au jazz manouche

Echo d'Artistes racontent leur rencontre avec **David Reinhardt** : « David Reinhardt a décidé d'enregistrer son tout dernier album avec notre guitare « La Negrette ». Il nous paraît évident qu'une guitare typiquement française porte le nom de notre cépage multiséculaire ! »



« Nous avons rencontré **David Reinhardt** à l'été 2018, lors du « Festival Django Reinhardt » à Fontainebleau, une célébration de la culture Manouche qui a lieu non loin de la ville historique de Samois sur Seine, un endroit très important dans l'histoire du célèbre guitariste de jazz.

Le contact s'est fait tout de suite, car **David** se laisse facilement approcher. Il est par ailleurs réputé pour son grand cœur. Il s'investit énormément dans la culture Manouche, dans l'organisation du festival, dans l'entretien des relations entre les différentes familles. Petit-fils de **Django Reinhardt** et fils de **Babik Reinhardt**, lui aussi grand musicien et virtuose de la guitare, **David** porte un héritage lourd et riche, mais il l'assume pleinement.

Eh bien, lors du festival, il a beaucoup aimé nos modèles de Guitare swing, guitare typique de la musique manouche, et plus particulièrement « La Négrette ». Bien sûr, nous l'avons baptisée ainsi pour montrer notre fierté frontonnaise et notre reconnaissance pour le soutien que les habitants, les commerçants et les élus de la ville accordent constamment à notre activité. **Il nous paraît évident qu'une guitare typiquement française porte le nom de notre cépage multiséculaire !**

A notre plus grand bonheur, en plus de nous faire l'honneur de jouer sur nos instruments, **David Reinhardt a décidé d'enregistrer son tout dernier album avec notre Negrette !!!** C'est une consécration incroyable, après Angelo Debarre puis Thomas Dutronc, nous voilà honorés de travailler avec une autre icône de la musique française ! **Notre histoire encore si jeune est déjà pleine de rencontres formidables !**



Jean (Django) Reinhardt (1910-1953), célèbre guitariste de jazz français et inventeur du **jazz manouche**, est une des personnalités les plus marquantes de ce genre musical et un symbole de la culture manouche. Son fils **Babik** (1944-2001) et son petit-fils **David** (né en 1986) perpétuent la tradition musicale de la famille.

Écho d'Artistes, atelier de lutherie au milieu des vignes de Fronton, est né de la rencontre de trois passionnés de guitare. Ils fabriquent, ils réparent, ils restaurent, mais surtout, ils créent des instruments magnifiques comme le vin dont ils ont emprunté le nom. Vous les trouvez sur la ZA de la Dourdenne à Fronton (365, bat 4)



EXPRESSIONS POLITIQUES



En sourdine depuis des années, une colère vient de s'exprimer brutalement donnant voix à un sentiment diffus d'insécurité économique, sociale, culturelle. Elle résulte d'incompréhensions, de ressentiments, de défiances envers les représentations défailtantes qui ont perdu des générations pour gagner des élections. Au niveau national et dans les territoires, nous sommes tous interpellés par cette situation. Un débat national est nécessaire pour que le dialogue remplace l'affrontement. Chacun doit y participer.

La fiscalité en est un des premiers enjeux. Est-elle efficace, juste et soutenable ? Tous les élus, nationaux et locaux, ont l'impérieuse responsabilité de répondre à ces interrogations. Evaluons-nous l'efficacité réelle de l'action publique ? Expliquons-nous suffisamment l'inévitable contrepartie fiscale des politiques mises en œuvre ? Confondons-nous trop souvent le service public et les services aux publics ?

L'organisation des collectivités en est un autre. Les citoyens critiquent souvent la lourdeur des administrations. Sommes-nous vraiment prêts à rehausser leur efficacité pour en augmenter la réactivité, réduire les dépenses redondantes, arrêter la distribution électoraliste de subventions ?

Une véritable réforme de la fiscalité locale se doit donc de traiter de front des questions dont on ne peut plus sous-estimer la profondeur : Quelle est l'adéquation entre le lieu d'imposition et celui de l'action publique ? L'Etat garantit-il vraiment l'équité de la répartition des richesses entre les territoires ? Est-ce bien raisonnable de permettre des concurrences dispendieuses entre les collectivités des différents niveaux ? Quels sont le coût et l'efficacité des innombrables « satellites » de nos collectivités ? Quel est le meilleur moment pour poser toutes ces questions nécessaires et sous quelle forme sans mettre en cause la règle démocratique et les valeurs républicaines ?

Comment organiser davantage de participation au niveau de nos communes et de notre nation ? Nous voici aujourd'hui piégés entre deux modèles, les réseaux sociaux et le référendum, dont il faut peser soigneusement les vertus et les défauts. Les avantages qu'offraient hier les réseaux sociaux pâlissent aujourd'hui devant les innombrables déboires dont ils font le lit : les mensonges, le foisonnement des théories du complot, le triomphe de l'invective sur la civilité et de l'imputation calomnieuse sur le débat... Pour leur part, les consultations populaires ne manquent pas de soulever les éternelles questions des seuils légitimes, du risque de paralysie de l'action publique, de la tyrannie des minorités et de la dictature de l'émotion.

Avant de nous lancer vers de nouvelles expériences, mieux vaut-il peut-être de nous demander : A l'heure où de nombreux maires jettent l'éponge, quel est l'engouement citoyen pour l'action publique ? Quelle est la fréquentation des conseils municipaux, communautaires, départementaux, régionaux, ou simplement des réunions publiques locales ? Quels sont les enjeux nationaux dont on y traite ?

Les élus locaux se doivent d'être les relais des exigences et demandes formulées dans leurs territoires. Dès lors, la détermination des impôts locaux, la création d'un syndicat ou d'une nouvelle action publique ne pourront être débattues et votées qu'en pleine conscience de la colère exprimée et de l'immense responsabilité dans l'usage de l'argent public. Nous devons formuler les budgets 2019 de nos différentes collectivités dans ce contexte.

Ces questions sont légitimes et le débat est salutaire. Mais il s'impose à tous dans un cadre républicain où règnent la liberté d'expression, l'égalité d'accès à la parole et la fraternité nécessaire à un échange des arguments contradictoires. Fronton prendra sa part dans ce Débat National pour faire vivre le principe de Voltaire « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous ayez le droit de le dire ».

Hugo CAVAGNAC
Maire de Fronton

Vice-Président Communauté de Communes du Frontonnais

Le 15 décembre 2018

Ce 9 décembre, l'ensemble du Conseil Municipal a célébré la laïcité à Fronton, en plantant un acacia devant la mairie.

Certains voudront voir dans cet arbre un symbole de quelques organisations ou groupements de pensées... mais on peut y voir aussi un Résistant, poussant sur plusieurs continents, sur des terres quelquefois arides...

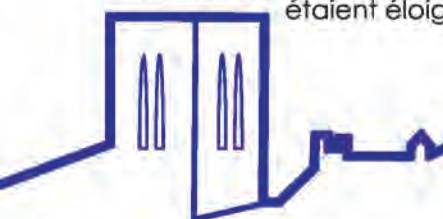
Il est bon de rappeler la nécessité et la justesse de la laïcité qui oblige au respect des religions, qui à leur tour doivent respecter ce pacte républicain. Elle n'a pas de couleur politique donc elle nous appartient à toutes et tous, nous devons la respecter car elle nous permet de vivre libres et ensemble.

La laïcité est inscrite dans la loi de notre pays, elle est un des piliers de notre République.

En cette fin d'année tumultueuse, nous vous souhaitons une année 2019 plus équitable, plus juste pour chacun et que les impératifs écologiques et économiques soient traités ensemble et non pas comme incompatibles. Les élections européennes du mois de mai devront être l'occasion de prendre ce virage et non pas le repli sur soi-même. Méfions-nous des idéologies extrémistes, l'Histoire a montré à quel point elles étaient éloignées des idées démocratiques, à Fronton comme ailleurs.

Bonne année à tous.
Corinne Stragier

Pour le Groupe Fronton Ensemble pour Demain



Agenda des manifestations

Janvier | Février | Mars | Avril

Janvier

2 janvier : Atelier « Fabriquons un Jeu » : Revisons la bataille Navale avec des boîtes à pizza

5 janvier : Loto dansant TAG-GRS, Espace Gérard Philipe, 20h30

10 janvier : Réunion de quartier, **Pourradel**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

11 janvier : **Les Vœux du Maire**, Espace Gérard Philipe, 19h

11 janvier-26 février : vernissage de l'exposition de peinture (Marie-Paule Elisabeth) et sculpture (Pierre Treilles), Château de Capdeville

12-13 janvier : concours sélectif aux Championnats de France en salle de tir à l'arc organisé par les Archers Frontonnais, gymnase du lycée Pierre Bourdieu de Fronton.

14 janvier : Réunion de quartier, **Route de Villaudric**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

18 janvier : Initiation à la philatélie par le Club philatélique, Médiathèque, 14h30-19h

18 janvier : Galette des Rois de la Comunitat Valenciana

19 janvier : Stage de flamenco, Couleurs Danse y Flamenco, Petit Gymnase, 15h30-17h

19 janvier : **Forum des métiers**, Espace Gérard Philipe, 10h-13h

25 janvier : **Pause-café des aidants**, Château de Capdeville, 14h30-16h30

25 janvier : Don du Sang, Espace Gérard Philipe, 14h-19h

Février

3 février : matchs de rugby seniors contre Severac, stade Matabiau, 13h30/15h

3 février : La St Vincent, fête des Vignerons, Espace Gérard Philipe

7 février : Réunion de quartier, **Pierres**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

8 février : Soirée « Magic » à la Ludothèque

9-10 février : Sky Troc organisé par la Comunitat Valenciana

10 février : US FRONTON GRS, journée club des gymnastes hors compétition et démonstrations des équipes compétition, Salle « Jean Tissonnières », 14h

15 février : Loto des Ecoles organisé par l'Association des parents d'élèves « Les Petits Frontonnais »

15 février : Initiation à la philatélie par le Club philatélique, Médiathèque, 14h30-19h.

16 février : Stage de flamenco, Couleurs Danse y Flamenco, Petit Gymnase, 15h30-17h

21 février : Réunion de quartier, **Standinats-Rastel**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

22 février : **Pause-café des aidants**, Château de Capdeville, 14h30-16h30

22 février : Soirée Jeux « famille » à la Ludothèque

27 février : Atelier « Fabriquons un Jeu » : Pentaminoes, Ludothèque

28 février-31 mars : **Mois de la photo**, Médiathèque & Château de Capdeville

Mars

1-3 mars : Week-end de ski à Super Esport organisé par la Comunitat Valenciana

8-10, 16-17 mars : **Salon Fotograf@Fronton 2019**

14 mars : Réunion de quartier, **Marronniers**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

15 mars : Soirée Jeu de rôle avec les Trollistes et Cie à la Ludothèque

16 mars : Fête de la bière, organisée par l'Avenir bouliste du Frontonnais et le Comité des Fêtes

16-17 mars : concours d'obéissance au Grand Cardayre, organisé par le Club Canin du Frontonnais

17 mars : match de rugby seniors contre Castelnau, stade Matabiau, 13h30 / 15h

17 mars : **Carnaval des Ecoles**, organisé par l'Association des parents d'élèves « Les Petits Frontonnais »

17 mars : Polyphonies basques avec le ténor Charles Ferré, église de Fronton, 17h

23 mars : **Festival de la Littérature de Jeunesse**, Médiathèque de Fronton

24 mars : Commémoration du cessez-le-feu en Algérie, FNACA

28 mars : Réunion de quartier, **Boujac**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

29 mars : **Pause-café des aidants**, Château de Capdeville, 14h30-16h30

29 mars : Initiation à la philatélie par le Club philatélique, Médiathèque, 14h30-19h.

31 mars : US FRONTON GRS, compétition régionale des équipes GRS UFOLEP, Salle « Jean Tissonnières »

Avril

4 avril-13 mai : Exposition de peinture et sculpture Delie Duparc Delvolle, Château de Capdeville

11 avril : Réunion de quartier, **Jean Boulon**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

12 avril : Initiation à la philatélie par le Club philatélique, Médiathèque, 14h30-19h.

12 avril : Soirée jeux de société « famille » à la Ludothèque

14 avril : Rallye du Frontonnais

14 avril : Vide grenier à l'école Marianne

14 avril : **Chasse aux œufs** organisée par l'Association des parents d'élèves « Les Petits Frontonnais »

17 avril : **Don du Sang**, Espace Gérard Philipe

18 avril : Réunion de quartier, **Buguel**, Salle du Préau des Chevaliers de Malte, 18h30

24 avril : Atelier « Fabriquons un Jeu » à la Ludothèque

26 avril : **Pause-café des aidants**, Château de Capdeville, 14h30-16h30

27 avril : Représentation théâtrale de la Compagnie Les Planches à l'envers de Cépet, Espace Gérard Philipe, 20h30

